

Concarneau, Le 5 mai 2020



VILLE DE  
CONCARNEAU  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 238  
29182 CONCARNEAU

T 02 98 50 38 38  
F 02 98 50 38 63

contact@concarneau.fr  
www.concarneau.fr

**COMMUNIQUE PRESSE**

Contact Presse :

Cabinet du Maire - Christine BARBA  
02 98 50 38 60 / 06 34 33 90 60  
Mail : christine.barba@concarneau.fr

## COMMUNIQUE DE PRESSE :

### PROTOCOLE D'OUVERTURE PROGRESSIVE DES ECOLES

Le protocole d'ouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires publiques a été préparé lors de plusieurs réunions en visio-conférence, en coordination entre la Municipalité, la Direction Education – Jeunesse, les Directeurs d'écoles, l'Inspecteur de l'Education Nationale et les Conseillers pédagogiques.

La priorité absolue a été d'apporter toutes les garanties sanitaires aux enfants accueillis, aux enseignants et aux personnels municipaux présents dans les écoles ; tout en permettant d'assurer une continuité pédagogique.

Un temps de réajustement, d'adaptation du dispositif est prévu semaine 22 (5 à 7 jours d'école effectifs après une rentrée progressive des différentes classes).

Les parents d'élèves devant pouvoir s'organiser au plus vite, s'ils souhaitent remettre leur(s) enfant(s) à l'école, le protocole sera publié ce jour, sur le Portail Espace Familles – Ville de Concarneau, ainsi que sur le site internet [www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr).

*Confère Protocole d'ouverture progressive des écoles, en PJ.*

**La Municipalité**





## **STRATEGIE COLLECTIVE POUR ENVISAGER LES CONDITIONS DE DECONFINEMENT PROGRESSIF DES ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE DE CONCARNEAU**

Suite aux annonces du gouvernement concernant la réouverture progressive des écoles à compter du 11 Mai, les services de l'Education Nationale, les directeurs d'école et la Direction Education Jeunesse de la Ville de Concarneau se sont accordés sur une stratégie collective pour envisager les conditions de réouverture des écoles publiques de la Ville.

Le gouvernement a posé le cadre national du déconfinement des écoles lors d'annonces successives, par le Président, par le 1<sup>er</sup> Ministre et par le Ministre de l'Education Nationale. Nous avons donc pris en compte l'ensemble des éléments à notre disposition pour trouver des solutions qui s'adaptent au mieux à notre contexte local, dans les délais qui nous ont été impartis.

Il s'agit donc de décisions locales, spécifiques, construites en tenant compte des ressources et des contraintes de notre territoire. Nous avons conscience que la réouverture des écoles comporte des enjeux éducatifs, sociaux, économiques et de santé publique. Chacun des parents a des attentes différentes quant à la réouverture des écoles : certains attendent des possibilités d'accueil pour reprendre le travail, d'autres ont besoin d'être épaulés dans le suivi scolaire de leur enfant, plusieurs enfin font part de leurs craintes à sortir leur enfant du confinement vécu depuis plusieurs semaines... Nous ne pouvons pas répondre entièrement à toutes ces aspirations aussi légitimes soient-elles... Nous remercions chacun d'entre vous de comprendre que les choix ont été complexes à réaliser et que nous sommes tous animés par l'envie de composer des solutions pour vous et vos enfants que nous sommes en capacité de tenir.

Nous qui sommes mobilisés pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous cherchons également à protéger nos équipes et tous les adultes qui entourent vos enfants pour éviter la propagation du virus. L'organisation retenue a été construite avec la préoccupation d'assurer le respect des mesures sanitaires préconisées, et en mobilisant les ressources disponibles au sein de l'Education Nationale et de la Ville de Concarneau.

Il s'agit d'une organisation commune à l'ensemble des écoles publiques de la Ville, avec des ajustements possibles pour chaque école en fonction du nombre d'enfants, de la configuration des locaux, du personnel présent.

Nous nous sommes mobilisés sans relâche depuis le début du confinement et en redoublant d'efforts depuis l'annonce du déconfinement, mais les consignes arrivent au compte-goutte et nos questions restent nombreuses. Le risque zéro n'existe pas et la stratégie collective qui vous est présentée est fragile : si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, si les professionnels ne peuvent pas être en poste sur les écoles, chaque directeur d'école en concertation avec la Mairie, se réserve le droit d'ajuster le dispositif à la baisse ou de fermer son établissement.

Cordialement,

**Éric MALLEJACQ, Conseiller Municipal en charge de l'Education  
L'ensemble des Directeurs des écoles publiques de Concarneau  
La Direction Education Jeunesse de la Ville de Concarneau**

## 1/ ENTRETIEN DES LOCAUX AVANT LA REOUVERTURE :

Les équipes de la Direction Education Jeunesse sont mobilisées les mardi 5 et Jeudi 7 Mai afin de procéder au nettoyage approfondi des locaux sur chaque école. Tout le matériel de protection des agents et de nettoyage est mis à disposition sur place afin de respecter les protocoles en vigueur.

Au cours de ces 2 jours, le préventeur de la Ville réalise une formation-sensibilisation aux gestes barrières et aux mesures de sécurité sanitaire à observer, dans le cadre de leur métier et dans la perspective de la réouverture des écoles.

## 2 / PRE-RENTREE

Le 11/05 : il s'agit d'une pré-rentree uniquement pour les équipes enseignantes et le personnel municipal dans le but d'organiser sur chaque école les locaux et les accueils spécifiques adaptés à chaque école. Vos enfants ne seront pas accueillis ce jour, excepté en accueil restreint pour les personnels soignants et concernés par la gestion de crise. Cet accueil restreint se déroulera pour la dernière fois au regroupement de Kerandon et sera assuré par l'équipe d'animation afin de laisser les équipes enseignantes se préparer sur leur école.

## 3/ ACCUEIL PROGRESSIF DES ENFANTS :

L'accueil des enfants à l'école sera progressif, en fonction des niveaux scolaires

- Du 12/05 au 15/05 : accueil des GS, des CP et des CM2.
- A partir du 18/05 : extension de l'accueil aux MS, CE1, CE2, CM1
- A partir du 25/05, au plus tôt, pour les classes de PS.

## 4 / MODALITES D'ACCUEIL DES ELEVES

**La Ville propose une reprise de l'école pour toutes les classes concernées en demi-groupe et par demi-journée.** Cela permet d'éviter un trop grand nombre d'enfants sur l'école en même temps, et d'envisager des groupes de taille la plus restreinte possible (15 enfants maximum en élémentaire, 10 enfants maximum en maternelle). L'organisation en demi-journée et non en journée complète s'adapte à notre contexte local :

- pas de problème de transports scolaires comme évoqué dans d'autres villes.
- permet de reprendre contact avec les enfants de toutes les familles.
- permet aux enfants une présence régulière à l'école, à temps partiel.
- évite aux enfants d'être sur un fonctionnement trop contraint sur des journées entières (le maintien des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières pour les enfants va être complexe pour tous)

**Chaque école vous donnera le planning de votre enfant, adapté à son contexte : tous les enfants auront 4 demi-journées travaillées par semaine, exceptés les enfants de maternelle qui seront accueillis sur un rythme moins important. Le Directeur de votre école compose le planning pour accueillir vos enfants en présentiel, tout en assurant la continuité éducative pour ceux qui resteront à la maison : les possibilités sont donc différentes sur chaque école en fonction du nombre d'enfants et du nombre d'enseignants présents.**

**La compatibilité de cette organisation avec la reprise d'une activité professionnelle des parents est évidemment difficile, mais une organisation en 2 journées complètes / semaine ou 1 semaine sur 2 n'est pas plus facilitante et nous avons collectivement retenu la régularité des ½ journées d'école.**

**Pas d'accueil ni de restauration le midi** : ni au restaurant scolaire, ni dans les classes. La Ville ne dispose pas des effectifs suffisants de professionnels pour assurer l'encadrement de petits groupes pendant ce temps. De plus, les conditions sanitaires semblent extrêmement complexes à respecter pendant les 2 heures de la pause méridienne.

**Ouverture de l'accueil périscolaire du matin et du soir** : oui, dans la continuité du temps de classe de l'enfant concerné, c'est-à-dire, avant la classe pour les élèves accueillis à l'école le matin et après la classe pour les élèves accueillis l'après-midi.

Protocole "**Sport, Santé, Civisme et Culture**" : Pendant que les professeurs prendront en charge une partie des élèves pour leur donner les enseignements habituels, le Ministère de l'Education Nationale propose qu'une autre partie de la classe soit confiée aux associations pour développer des pratiques sportives ou culturelles. **La Ville ne proposera pas de prise en charge et d'activités sur le temps scolaire en parallèle de la classe assurée par les enseignants** pour plusieurs raisons :

- Si les gestes barrières sont déjà complexes à mettre en œuvre sur un temps de classe, il ne nous semble pas raisonnable de penser qu'ils peuvent s'appliquer effectivement lors d'activités sportives ou culturelles.
- il ne nous semble pas envisageable d'accueillir dans les locaux de l'école tous les enfants au même moment, sans impliquer le brassage des enfants contre-indiqué dans les préconisations sanitaires.
- Le nombre d'intervenants pour assurer cette mission avec des groupes inférieurs à 15 enfants serait considérable... Nous sommes loin d'avoir les effectifs d'encadrement suffisants. Nous avons l'expérience d'organisation de TAP pendant 1h30 avec les associations et nos équipes : il n'est pas raisonnable d'imaginer mettre en place en 15 jours un fonctionnement de ce type qui garantisse les conditions d'encadrement suffisantes pour toutes les écoles en même temps.

**Arrivées et départs échelonnés des enfants** : chaque école organisera les arrivées et départs en fonction de sa configuration spécifique. Les Directeurs d'écoles vous informeront de l'organisation retenue sur l'école de vos enfants. Les temps scolaires seront organisés par créneau de 3h le matin et 3h l'après-midi, avec des heures d'arrivée et de départ glissants pour éviter des regroupements trop importants aux entrées et sorties d'école.

## **5 / AMENAGEMENT DES ESPACES / ENTRETIEN DES LOCAUX**

La Direction Education Jeunesse peut mobiliser son équipe pour assurer un nettoyage des locaux 2 fois par jour : le midi et le soir, après le passage de chaque demi-classe. Cette proposition est soutenable à moyens constants uniquement sans l'organisation de la restauration du midi.

Les salles de classe seront aménagées pour permettre le respect de la mesure de distanciation sociale d'un mètre entre les enfants et les adultes. Les espaces de circulation, les sanitaires, les entrées et sorties seront également aménagés pour éviter proximité et contacts. Une signalétique, un balisage et des consignes seront réalisées sur chaque école. Le directeur de l'école vous informera des mesures prises.

## **6 / ACCUEIL SPECIFIQUE AUX ENFANTS DES PROFESSIONNELS SOIGNANTS ET CONCERNES PAR LA CRISE**

L'organisation d'un accueil spécifique pour les enfants des professionnels soignants et concernés par la gestion de la crise (liste réalisée par le Ministère) est maintenue, de 7h30 à 19h. Cet accueil sera organisé sur chaque école, et non plus en regroupement.

Les enfants seraient accueillis, selon les besoins des familles concernées, sur les temps de garderie du matin et du soir, sur le temps du midi (avec un repas fourni par les parents), et sur les temps de classe soit avec le 1/2 groupe classe, soit sous forme d'étude.

La liste des professionnels concernés par cet accueil spécifique est susceptible de s'allonger. Nous vous informerons au fur et à mesure des annonces. Le directeur d'école sera désormais l'interlocuteur des familles concernées pour procéder à l'inscription de l'enfant.

Nb : l'organisation de cet accueil restreint est également assurée et maintenue les mercredis de 7h30 à 19h à l'accueil de loisirs dans le quartier de Kerandon.

## **8 / MATERIEL DE PROTECTION DES AGENTS ET DES ENFANTS ET PROTOCOLES A RESPECTER**

Des protocoles du Ministère de l'Education Nationale définissent de manière précise les procédures à respecter. Ils seront explicités aux professionnels, aux parents et aux enfants pour que chacun applique en responsabilité ce qui est attendu.

L'Education Nationale et la Ville de Concarneau mettront à disposition de leurs équipes les équipements de protection préconisées par le gouvernement et notamment la fourniture de masques en quantité suffisante.

Sur chaque école, du gel hydroalcoolique et du savon seront mis à disposition pour tous les usagers de l'école : adultes et enfants.

## **9 / CARACTERE FACULTATIF DU RETOUR A L'ECOLE et CONTINUITE PEDAGOGIQUE**

Comme l'a annoncé le gouvernement, le retour à l'école est facultatif : la décision est prise par les parents soit d'assurer la classe à la maison, soit de reprendre progressivement le chemin de l'école.

Le Directeur d'école organise dans la semaine précédant la rentrée un sondage pour connaître le sentiment des parents sur le retour ou non de leur enfant à l'école.

Les enseignants maintiennent l'organisation de la continuité pédagogique à distance en vous envoyant des consignes pour organiser le travail de votre enfant.

## **10/ GESTION DE CAS SUSPECTES OU AVERES**

Nous devons avoir une grande vigilance collective pour éviter la propagation du virus. Un protocole sur l'école sera appliqué vous sera communiqué :

- en cas de symptômes évocateurs d'infection.
- en cas de cas identifiés dans l'école.

## **11 / AJUSTEMENT DU DISPOSITIF**

Cette organisation est envisagée jusqu'à début juin. Un bilan sera réalisé à la fin du mois de Mai afin de prendre en compte les conditions expérimentées sur les écoles et d'ajuster le dispositif pour le mois de juin. Les directeurs d'école et les services de la Ville seront en contact étroit dans les semaines à venir pour s'adapter, du mieux possible, à ces nouvelles conditions d'accueil de vos enfants.

Au vu des contraintes, il ne nous a pas été possible d'associer les parents dans l'élaboration de cette stratégie collective, les directeurs d'école et l'équipe de la mairie sont à votre écoute pour échanger sur les ajustements à imaginer, mais nous comptons sur votre compréhension, nous ne pourrons réaliser des ajustements que dans la limite de ce que nous serons en capacité de mettre en œuvre.